

HOURTIN

Bulletin Municipal - N° 27 - AVRIL 2021



LE MOT DU MAIRE

DANS LA COMMUNE

ÉVÈNEMENTIEL

ENFANCE & FAMILLES

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

BON À SAVOIR



CENTURY 21

AGENCE BIRAN

TRANSACTION – GESTION – LOCATION

**ESTIMATION
GRATUITE**

3 Avenue du Lac 33990 HOURTIN

05.56.09.20.54 – hourtin.biran@century21.fr

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS **CENTURY 21**

MCA

Maisons de la Côte Atlantique

VOTRE CONSTRUCTEUR CONSEIL

A LESPARRE



Nadia FAUX

Hugues BIROT

Alexia FRUGION

05 56 41 08 21

www.maisons-mca.com



**UN EMPLOI DURABLE PRÈS
DE CHEZ VOUS, C'EST
POSSIBLE ET C'EST
MAINTENANT
REJOIGNEZ-NOUS**
> recrutementkgi@keolis.com
www.keolis-gironde.com

**KEOLIS GIRONDE
RECRUTE DES
CONDUCTEURS/TRICES
MECANICIENS/NES
EN CDI A TEMPS COMPLET**

KEOLIS
GIRONDE

Réparations toutes marques



EURL HM AUTO

NOUVELLE ADRESSE EN MAI :
sur la ZAE des Bruyères à Hourtin
06 32 52 06 15

(adresse actuelle : 4 rue des Ficaires Hourtin)

AMBULANCES DU LAC
05.56.41.46.77



**Transports toutes
distances 7J/7**

**Olivier et son équipe
Compétences, disponibilité, courtoisie
2, rue de la Gare - 33990 HOURTIN**

Le Mot du Maire



Chères Hourtinaises, **C**hers Hourtinais,

Après l'hiver... le printemps : la nuit meurt, l'hiver fuit ; maintenant la lumière...

Ces petits mots d'un poème de Victor HUGO nous offrent une délicieuse fuite vers l'espoir d'une vie «normale» pour bientôt, un vrai bol d'air. Savourons-le !

Bien sûr, vous le savez, la santé des Hourtinais est une priorité et la gestion des vaccins est encore difficile. Nous serons vigilants à une distribution équilibrée pour Hourtin. Je pèserai au maximum pour permettre une organisation fluide dès que cela sera possible.

Cet hiver n'aura pas été synonyme d'hibernation pour l'équipe municipale. Après les épisodes pluvieux successifs du début de l'année, force est de constater que le bon travail de reprise et de création des écoulements des eaux pluviales donne satisfaction. Ce travail est donc à reconduire pour les années futures.

Toujours en quête d'accessibilité toujours supérieure, la mairie s'est dotée d'un nouveau site internet. En poursuivant sa mue numérique et participative, vous êtes nombreux à utiliser quotidiennement ce nouveau service. L'objectif est de fluidifier et simplifier ce qui peut l'être. Plusieurs consultations ont déjà été lancées et c'est un plaisir de vérifier que les Hourtinaises et Hourtinais donnent leur avis et argumentent sur les projets que nous souhaitons mettre en œuvre.

Toujours à l'affut d'un gain écologique, notre site internet est un des premiers institutionnels en France à s'être pourvu d'un mode sombre, vous savez qu'un pixel noir consomme beaucoup moins d'énergie qu'un pixel blanc. Est-ce un détail ? Pas sûr, chacun de nos projets, vous le savez, est passé au crible de la meilleure action pour l'environnement. Pixel noir comme gestion de nos forêts, chaque détail a de l'importance et est travaillé.

Nos travaux de voirie se déroulent dans les plannings prévus, l'entretien également.

Nos routes et nos rues se rénovent mois après mois, déjà des résultats sont présents ! Ces travaux sont souvent difficiles et je tiens à saluer la patience des riverains. Le résultat sera bénéfique et pour de longues années. N'oublions pas que les réseaux sont les fondations essentielles de notre village.

Ce printemps nous offre aussi le souffle pour regarder les nouveaux projets qui nous tiennent tellement à cœur, notamment l'étude d'un pôle senior est lancée pour la création d'une nouvelle offre sur la commune.

A tous, mon équipe et moi-même vous souhaitons une bonne rentrée dans ce printemps !

A très vite.
Bien fidèlement,

Le Maire,
Jean-Marc SIGNORET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "JM".

Sécurité incendie

«Votre propriété est à proximité d'un espace boisé ? Vous êtes concerné par le débroussaillement»

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt avec plus de 1 500 départs de feu par an et 1 600 ha de surfaces brûlées en moyenne.

94 % des départs de feu ont une origine humaine.

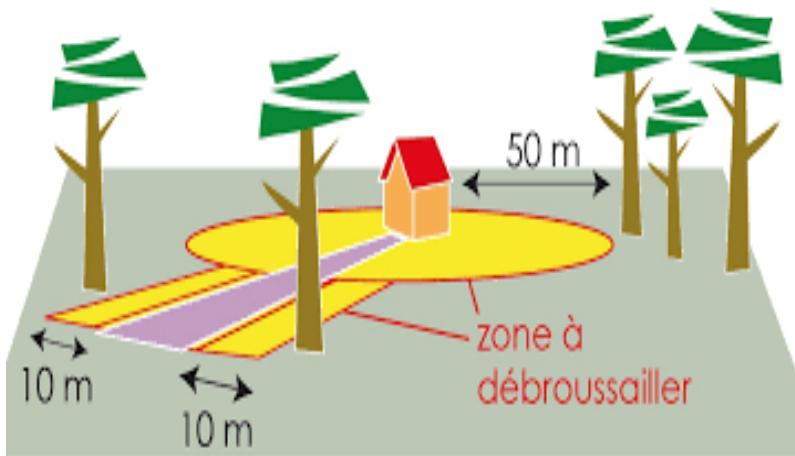
De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention. L'une de ces mesures obligatoires est le débroussaillement dont les dispositions sont définies par le code forestier et les règlements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie.

LE DÉBROUSSAILLEMENT, UNE OBLIGATION QUI VOUS PROTÈGE !

Le débroussaillement, non seulement c'est un devoir.....mais c'est aussi une obligation.

Pour rappel : l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Il consiste à diminuer la densité et la quantité de combustibles végétaux.

Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.



QUAND DÉBROUSSAILLER ?

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de la végétation, et lorsque le niveau de vigilance est de «faible à moyen». Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux. C'est donc la bonne période pour s'organiser à faire les travaux utiles à la protection de nos habitations.

JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT !

Le brûlage des déchets verts (autrement dénommé incinération) est régulièrement la cause de propagation d'incendies.

Déchets concernés : les feuilles et aiguilles mortes, les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage.

En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier (Art. 131-13 du code pénal).

Sécurité incendie

Exemple d'une parcelle de bois qui pourrait se situer à moins de 50 m de votre habitation...

AVANT



APRÈS



Ces travaux peuvent être assurés personnellement ou effectués par une entreprise. Plusieurs entreprises locales peuvent vous aider pour la réalisation de ces travaux.

ASTUCE !!! Avec vos voisins, n'hésitez pas à vous regrouper pour faire réaliser les travaux de débroussaillement... Cela permet d'être plus efficace et plus rapide pour l'entreprise...et plus ECONOMIQUE !

ATTENTION : les végétaux coupés doivent être compostés, broyés ou déposés en déchetterie. Déchetterie route de Carcans, ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h20 Le Service de la Police Municipale, la mairie peuvent vous renseigner et vous aider dans vos démarches.

**«La forêt est un milieu fragile,
Protégeons-la»**

Les obligations des riverains Aspect réglementaire des plantations de haies

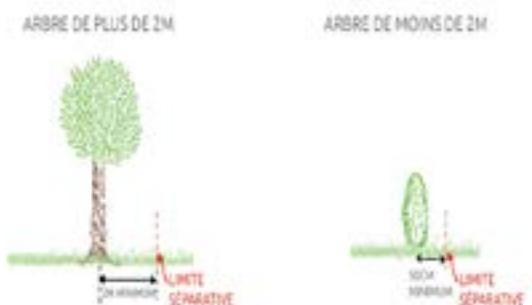
Articles 671, 672 et 673 du Code Civil

> Si les arbres et arbustes ont une hauteur supérieure à 2 m, ils doivent être plantés à une distance minimale de 2 m de la limite de propriété.

> Si la hauteur est inférieure à 2 m, on retient une distance minimale de 0,50 m. La distance de plantation se calcule de la limite séparative au centre de l'arbre. La hauteur se mesure du sol à la pointe de la plante.

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété, relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.



Sécurité vigipirate



**FAIRE FACE
ENSEMBLE**

A tout moment, rester vigilant !
rendez-vous sur : <https://vigipirate.gouv.fr>



Réagir en cas d'attaque



Comment réagir :

**ETES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS
ÉCHAPPER SANS RISQUE ?**

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie,
- Laissez toutes vos affaires sur place,
- Ne vous exposez pas (courbez-vous),
- Prenez la sortie la moins exposée,
- Utilisez un itinéraire connu,
- Aidez les autres personnes à s'échapper,
- Prévenez / alertez les personnes,
- Evitez les mouvements de panique,
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

6

UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPElez LES SECOURS

Donnez votre position,
mais également celle de vos agresseurs.

Ouoi ? : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...),

Qui ? : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

17

**POLICE
SECOURS**

112

**NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE
EUROPEEN**

114

**NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES**

Sécurité routière

Projet - Ralentissements Rue du Médoc

(Réalisation prévue à l'issue des travaux d'enfouissement des canalisations de gaz rue du Médoc)
Double écluse sur tous les carrefours avec une écluse centrale avant et après le carrefour de la Mariflaude.
Radar pédagogique rue des Coudifles.



Travaux



Depuis quelques années sur l'île de la banane et la plage surveillée de Hourtin port, le service espaces verts a constaté une colonisation des herbes de pampa très importante. Ces plantes rustiques qui s'adaptent très bien à notre environnement, même trop puisque qu'elles sont considérées comme invasives (nous pouvons constater leurs capacités de prolifération au CFM) sont interdites de vente et d'utilisation dans le nord-ouest de la France.

Sur l'île de la banane située en bordure de marais et d'espaces naturels, une action d'extraction et de destruction a été faite afin de «contrôler» cette prolifération, préserver ainsi nos espaces et les espèces endémiques fragiles de notre région.

Aucune plante n'a été encore repérée dans les marais voisins mais nous restons vigilants.

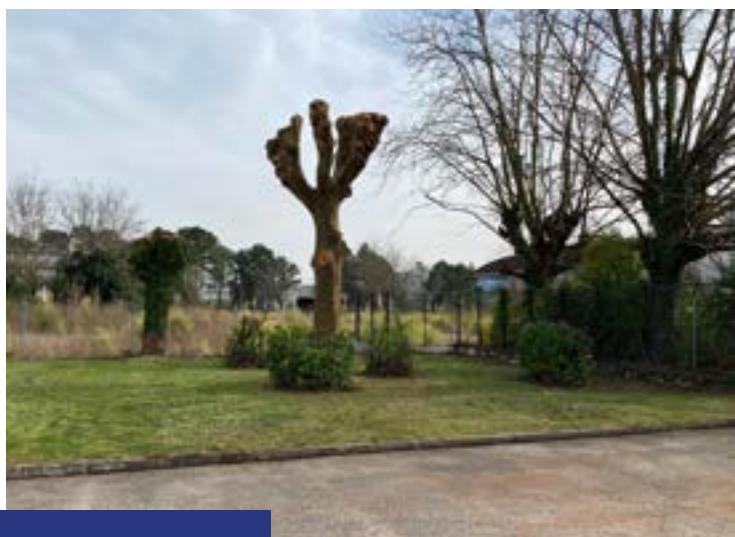
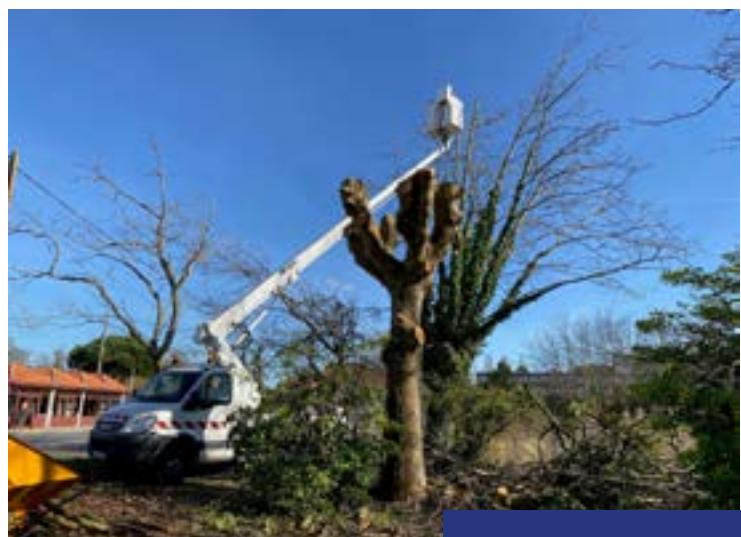


Elagage à Lachanau

(espace vert entre la rue du Port et le lotissement les Hauts du Lac) :

Mise en sécurité des arbres blessés ou cassés, taille des branches dépassant chez les propriétaires limitrophes, abattage sanitaire (arbres malades) et broyage des branches.

Le broyat reste sur place. Il est étalé pour un retour au sol en matière nutritive après décomposition.



Travaux d'élagage devant l'ancien CFM

Travaux



Aménagement du rond-point de la rue de la Côte d'Argent/rue de la Gare/rue des Perrières.
Fin des travaux estimée au 23/04.



Avenue du lac : remplacement des canalisations eau potable et assainissement en cours de réalisation. Une grosse partie des travaux s'achèvera fin mai pour laisser place à l'installation des canalisations gaz et ce jusqu'à début juillet.
La circulation sera alternée durant la prestation gaz.



Avenue du Lac pendant la saison, la circulation s'effectuera normalement à double sens.
Début septembre, les travaux d'aménagement démarreront jusqu'à la fin de l'année : piste cyclable et piste piétonne.



Pose de pièges à chenille dans le secteur scolaire.
Les pièges sont un bon moyen de se débarrasser de ce fléau ! A poser avant la période des processions (de février à mai).

Votre mairie en personne



*Un portrait d'agent vous est proposé. Sa vie, son engagement, ses missions....
Aujourd'hui, Corinne TARDITZ BELLIARD nous raconte son parcours et ses défis.*



Corinne TARDITZ BELLIARD, Responsable du service Population & Citoyenneté

Depuis 1992, Corinne est au service de sa commune avec toujours autant d'enthousiasme et de sourire.

Depuis 1992, vous êtes au service de la commune, quel est votre parcours ?

Plusieurs saisons à l'office du tourisme m'ont amené à rencontrer le premier magistrat de la commune, qui, en 1991 me lança un défi : passer le concours pour accéder à la fonction publique et intégrer les services de la mairie. Je n'étais pas du tout partie dans cette voie, mais une opportunité que je sais... défi accepté et validé par la réussite de ce premier concours !

J'ai intégré la collectivité en 1992 par un poste d'agent d'accueil. C'est un poste par où tout le monde débute souvent.

Le poste est en contact direct avec la population, l'agent y incarne l'image de la collectivité. Avec le sens du contact, l'écoute et une capacité confirmée à la communication, je me suis vite investie dans la vie de ma commune, dans le milieu associatif (le sport principalement).

Pleine de motivations, je me suis formée tant dans le domaine de l'état civil, du funéraire que du droit électoral, et j'ai préparé et passé plusieurs concours.

Mes semaines étaient bien remplies, même si parallèlement, j'arpentais les terrains de foot les week-ends... quatre garçons à la maison cela occupe !

En 2008, à la faveur de la restructuration des services.... *Patricia RICHARD* prend les rênes de la mairie et je prends la responsabilité du service Population & Citoyenneté.

Quelles sont vos fonctions au sein du service population ? Le service population c'est qui ?

Betty et Chrystelle assurent l'accueil physique et téléphonique. Elles sont à l'écoute des administrés, répondent aux demandes de façon efficace.

Le métier évolue rapidement, de nombreuses démarches s'effectuent maintenant de façon dématérialisée. Elles s'assurent de satisfaire les demandes, de les guider, les informer, les orienter ! Les missions du service population sont très variées et mon rôle spécifique est de superviser l'activité du service, l'organisation des missions d'accueil général, des scrutins électoraux, du recensement de la population, l'état civil, le funéraire, le site internet... ces missions m'ont permis d'être très polyvalente, organisée et de développer le sens de l'écoute avec beaucoup de rigueur.

Quelle est votre motivation au quotidien ? Un travail polyvalent et diversifié, un parcours riche fait d'engagements multiples. HOURTIN est une commune qui évolue et qui permet encore de rester au contact de sa population.

Energique, volontaire et très optimiste, je ne ménage pas mes efforts et j'ai le courage de mes ambitions... Sportive aussi, nous avons un cadre de vie idéal. Après avoir laissé les terrains de foot, je me suis investie dans l'organisation d'un des évènements phares de la commune : le Frenchman. J'aime bien m'y investir pour être aux côtés des nombreux bénévoles mais aussi en y participant bien sûr... un nouveau challenge supplémentaire...

Pour gagner en efficacité, il faut se donner des objectifs... c'est valable tant pour le sport, que pour le monde professionnel. Alors quoi de mieux que de servir sa commune ?

Et avez-vous d'autres ambitions ? «le bonheur c'est la poursuite d'objectifs réalisables».

Avoir des objectifs est source de motivation...

10 J'ai 50 ans, 29 ans d'ancienneté, et espère bien encore évoluer et rester heureuse....

Pourquoi pas, je relève le défi !

Et vous que faites-vous ?

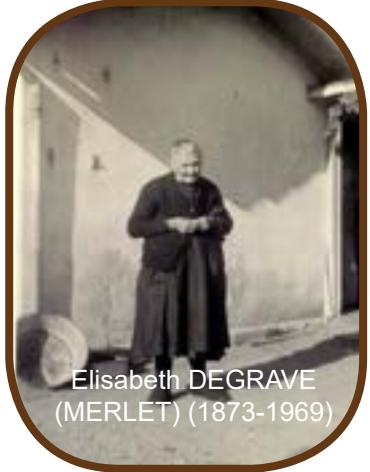


Nous donnons la parole à des acteurs de la vie de Hourtin. Aujourd'hui, nous accueillons Madame PETITJEAN pour la création d'une exposition à voir dès que possible avec l'ensemble de l'association bien connue «Demain Hourtin, mon village».

Vous avez organisé une exposition sur les Femmes d'autrefois en Médoc ? D'où vient cette idée ?

L'association DHMV (Demain Hourtin Mon Village) qui gère le musée d'Hourtin, est à l'origine de ce projet. Au fil du temps nous avons pris conscience que les femmes n'apparaissaient qu'à la marge.

Or, malgré l'absence de confort dans la vie domestique, tout reposait sur leur travail.



Elisabeth DEGRAVE
(MERLET) (1873-1969)

En quoi cela nous concerne-t-il maintenant ? De ces femmes que reste-t-il aujourd'hui ?

Ces femmes ont d'abord subi leur condition, mineures à perpétuité, elles ont peu à peu obtenu des droits, droit d'aller à l'école en 1881, droit de vote en 1944, droit de travailler sans l'autorisation du mari seulement en 1965, droit à l'avortement en 1975. Nous sommes leurs descendantes et nous profitons de ces droits.

Comment ont-elles fait avancer les choses ?

C'est par leurs nombreuses luttes depuis la Révolution Française et aussi grâce à l'appui de quelques hommes plus ouverts comme Nicolas Condorcet, Jules Ferry, Léon Blum, que les femmes ont réussi à faire avancer leurs droits et à s'émanciper.



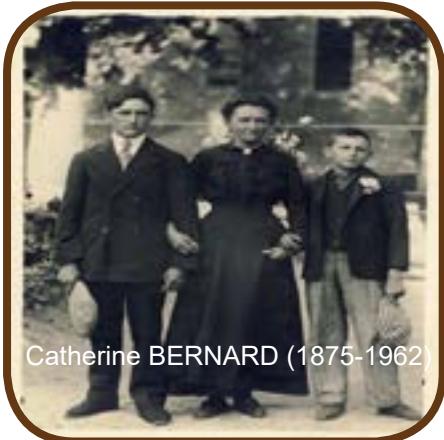
Louise LAFITTE (MARIAN)
(1882-1974)

Savez-vous ce qu'elles auraient envie de nous dire ? Seraient-elles fières de notre génération ? Ou seraient-elles déçues ?

Je crois qu'elles seraient envieuses de notre confort : une machine à laver, le chauffage central, une voiture, vous imaginez ? Mais elles nous trouveraient certainement un peu «délicates» et pas très «habiles» : préférant jeter plutôt que réparer, ce n'était pas leur façon de faire.

Pourquoi faut-il venir à l'exposition ? Qu'allons-nous découvrir ?

Vous découvrirez l'histoire de nos aïeules. Certes tout a changé mais leur vie passée explique les difficultés que nous rencontrons encore aujourd'hui : femmes victimes de violence, écartées de certains métiers ; ce sont les scories de notre histoire.



Catherine BERNARD (1875-1962)

Cependant, on pouvait aussi passer du bon temps : au lavoir, lors de la tuée du cochon, à la veillée et même lors des travaux des champs. C'était l'entraide et c'était aussi la fête.

Notre effort n'a pas seulement porté sur une collecte d'objets mais sur la restitution de la vie. Elles sont là, nos aïeules, tout près ... !

**Sylvie PETITJEAN et ses collègues
Demain Hourtin Mon Village**

Se souvenir d'elles, c'est les faire exister...

LE BOSS DU SERVICE

Mr BOS Bruno

- Entretien espaces verts
- Tous travaux intérieur et extérieur
- Vide maison et vide grenier

b.bos33990@gmail.com
6 passe de la Gravière Hourtin
06 80 68 67 49



GMC
Gilles Mercier Construction

Entreprise Générale du Bâtiment

NEUF - RÉNOVATION - EXTENSION

9 quater rue de la Gravière
33990 Naujac sur Mer

Tél : 06 14 42 04 51

pimpernel.mercier@sfr.fr



CRÉATION
&
IMPRESSION

VOTRE COMMUNICATION* N'EST PAS UNE BOUÉE DE SAUVETAGE

*Logos - Cartes de visite - Flyers
Chemises à rabats - Signalétiques...



FLASHEZ - MOI



86 CHASSENEUIL-du-POITOU (Futuroscope)

05 49 01 44 11

33 BORDEAUX (Les Bureaux du Parc)

05 56 12 36 49

Plusieurs agences régionales :
17 - La Rochelle - 71- Mâcon- 56 - Lorient - 40 Les Landes



L'agence de communication
des collectivités

CALENDRIER

Vacances de PRINTEMPS

L'ALSH est ouvert
du 12/04/2021 - 8h00
jusqu'au 23/04/2021 - 18h30.

LES VACANCES DE PRINTEMPS à l'ALSH

Au cours des prochaines vacances de Printemps, les enfants de l'ALSH vont pouvoir retrouver Alexis, animateur sportif au sein de la mairie, pour une semaine dynamique.

Au programme :

- les maternelles pourront tous les matins travailler leur motricité sur différents parcours,
- les élémentaires : Jeux sportifs tous les après-midis.

INTERNET : les réseaux sociaux et les enfants...

Le service Enfance-Jeunesse, en collaboration avec l'école de Hourtin, souhaite proposer aux familles une réunion d'informations sur l'utilisation des outils numériques par les enfants.

Nombreux sont les enfants ayant accès à un ordinateur, une tablette, un téléphone portable. Ils peuvent surfer sur le net et avoir accès à des contenus non appropriés pour leur âge. Une application fait fureur actuellement : TIK TOK. Certains enfants peuvent déjà avoir un compte. Mais comment sont-ils protégés ? Peut-on améliorer cette protection ? Qui est responsable ? La réunion d'informations aura pour objectif d'aborder le plus simplement possible et sans aucun jugement, l'utilisation d'internet par les enfants (date communiquée dès que les conditions sanitaires le permettront).

LES VACANCES DE FEVRIER A L'ALSH « LA COMPAGNIE DES PETITS LOUPS



Du côté des élémentaires

Au cours de ces vacances scolaires, les enfants de l'ALSH ont pu découvrir *le monde de la mode et de la création*. L'objectif de la première semaine était de permettre aux enfants de s'exprimer et de laisser libre cours à leur créativité ; mais aussi de les sensibiliser aux richesses de la nature et à ce qu'elle peut nous inspirer et nous apporter.

La deuxième semaine était une semaine plus sportive sur le thème des *Jeux Olympiques*. De belles épreuves étaient au rendez-vous, ainsi que les cérémonies d'ouverture et de clôture.



Du côté des maternelles

Une *invitation au voyage* était au rendez-vous pour les loulous. Durant la première semaine ; ils ont traversé la Chine et fêté dignement le Nouvel An chinois en compagnie de leur Dragon Crocmou.

D'ailleurs, petite anecdote, le mercredi, les loulous se sont fait dérober la tête de Crocmou. Les enfants ont affronté de nombreuses épreuves afin de le retrouver... Comme créer leur propre TANGRAM...

Au cours de la deuxième semaine, ils se sont rendus *en Australie*... Mais ce tour du monde n'est pas encore terminé ! Il va se poursuivre encore quelques mois. Nous attendons avec impatience les récits de leurs prochaines aventures...



CALENDRIER

Pont de l'Ascension

Conformément au calendrier scolaire, les classes vaqueront le vendredi 14 mai 2021.

Les services municipaux enfance seront fermés du mercredi 12 mai à 19h00 jusqu'au lundi 17 mai à 7h30.

Petite Enfance : accueil, informations...

RAM

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

FICHE CONTACT

SITES D'ACCUEIL

- Carcans
- Hourtin
- Lanau

VOTRE CONTACT :
Jessy MOREAU
RAM Médoc Atlantique
Antenne de Carcans
05 57 70 03 22 • 06 89 14 29 79
J.moreau@ccmedocatlantique.fr

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE ET ACCUEIL PHYSIQUE SUR RENDEZ-VOUS :
LUNDI de 9h00 à 16h00
MARDI, JEUDI ET VENDREDI de 13h30 à 16h00

TEMPS COLLECTIFS EN MATINÉE :

- Lanau MARDI Pôle de l'Araguillonne (3, rue de l'Alguitonne)
- Carcans JEUDI Salle Enavans (9, rue du stade)
- Hourtin VENDREDI Espace François Mitterrand



LES MISSIONS DU RELAIS :

• L'INFORMATION

En direction des parents et des professionnel(l)e)s de la petite enfance.
Permanences téléphoniques et accueil physique sur rendez-vous.

• L'ANIMATION

En direction des assistant(e)s maternel(le)s, des gardes à domicile et des jeunes enfants

- Ateliers d'éveil et de découverte
- Réunions thématiques et analyse de pratiques
- Manifestations festives et culturelles

LES TEMPS COLLECTIFS

permettent aux enfants de :

- Partager des moments ludiques et conviviaux, en présence et sous la responsabilité de l'assistant(e) maternel(le),
- Se préparer à la vie en collectivité grâce à une socialisation douce et progressive.

Service gratuit de proximité

l'écoute des parents, des assistants maternel(le)s et des candidat(e)s à l'agrément.

MEDOC ATLANTIQUE
Communauté de Communes
De l'estuaire à l'océan !
9 rue du Maréchal d'Ornano
33780 Soulac-sur-Mer
Tél. : 05 56 73 29 26
www.ccmedocatlantique.fr

Pour faire garder votre jeune enfant

Le Multi-Accueil LES PETITS MOUSSES

Cette structure, gérée par l'association Brin d'éveil depuis 2017, propose un mode d'accueil collectif (occasionnel ou régulier) pour les enfants âgés de 0 à 6 ans.

Agreee par les services de la PMI et de la CAF, elle bénéficie d'un soutien financier de la Commune de Hourtin.

Les demandes d'accueil pour la prochaine rentrée en septembre 2021 seront étudiées lors d'une commission d'attribution des places (prévue fin avril).

N'hésitez pas à prendre contact avec la directrice dans les plus brefs délais.

Contact : Association Brin d'Eveil
Soazig BIEBAUT, Directrice
au 05.56.01.40.99
lespetitsmousses@brins-d-eveil.fr

OBJECTIF NAGE revient...



...pour apprendre à se familiariser avec l'eau et vaincre son appréhension,
... pour acquérir les bases nécessaires à l'autonomie et à l'aisance aquatique,
... pour prévenir les risques de noyade et commencer l'apprentissage de la nage pour obtenir un brevet de natation.

Objectif nage s'adresse en priorité aux enfants non-nageurs de 7 à 13 ans (peut également concerner les 14-17 ans et les adultes sous condition).

Cette initiation se déroule sur 10 séances d'une heure, du lundi au vendredi, pendant 2 semaines consécutives et durant l'été :

- encadrement par un éducateur professionnel
- par groupe de 6 maximum
- suivi personnalisé, en toute sécurité.

2 sessions sont programmées :
du 5 au 17 juillet 2021
et du 16 au 27 juillet 2021.

Culture, Animations, Sports

Dans le cadre de la crise sanitaire, et en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, les animations proposées ci-dessous peuvent être reportées ou annulées par arrêté municipal, préfectoral ou gouvernemental.

Super LOTO

samedi 10 avril - 20h30

organisé par l'association LAC

Nombreux lots dont : gros électro ménager, jambons, viande, vins...

Tarifs : 2,00 € le carton, - 10 cartons achetés, le 11ème offert

Sur place : buvette et tombola

Salle des fêtes - Hourtin bourg



Exposition de peintures

Du samedi 17 au dimanche 25 avril

Exposition présentée par Delphine BLANC

Salle d'animation - Hourtin port

« Le blues traverse le temps »

Samedi 1er mai - 20h00

Concert de blues présenté par

« Thunderbird »

Tarifs : 15,00 € sur place - 12,00 €/ internet
- 8,00 € de 6 à 14 ans

Salle d'animation - Hourtin port



Vide grenier-brocante & salon des plantes et des fleurs

Samedi 22 mai - de 9h00 à 18h00

Organisé par l'assoc. LAC

3,00 € le mètre linéaire sur réservation (4,00 € le jour même).

Renseignements : 06 24 39 71 23

Parking Sud - Hourtin port

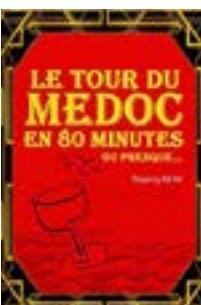
« Le tour du Médoc en 80 mn »

Vendredi 21 mai - 20h30

Spectacle suivi d'un apéro dînatoire avec animation musicale organisé par DHMV

Tarif : 25 € /personne

Salle des fêtes - Hourtin bourg



BAMBINO PARTY

sam. 12 juin de 14 h00 à 18h00 & Dim. 13 juin de 11h00 à 17h00

Organisée par l'Office de tourisme Médoc Atlantique



Nombreuses activités sportives, manuelles, créatives pour les enfants de 2 à 12 ans - renseignements 05 56 03 21 01
Île aux enfants - Hourtin port

Repas du village

Samedi 19 juin - 20h30

« Apportez votre diner et vos couverts, et venez faire la fête »

Entrée gratuite - Animation DJ par « Génération musiques » : musiques toutes générations

Salle des fêtes - Hourtin bourg

Exposition de peintures et dessins

Samedi 19 & dimanche 20 juin - de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Exposition proposée par l'association « l'Epicturale »
Salle d'animation - Hourtin port

Exposition « Femmes d'autre fois en Médoc » (« Hemmas d'autes cops »)

du 25 juin au 4 juillet

Organisée par DHMV

Ouvert au public de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00 les week-ends et de 15h00 à 18h00 en semaine.

Renseignements : 06 46 64 65 67

Salle d'animation - Hourtin port

Marché des Producteurs de Pays

Dimanche 4 juillet - 19h00

Organisé par la municipalité en

partenariat avec la Chambre

d'Agriculture de la Gironde

« venez déguster sur place (ou à emporter), les produits locaux de nos producteurs fermiers et artisanaux »

Des bancs et des tables sont à votre disposition (Pique-nique interdit).



Place de l'Eglise - Hourtin bourg

**Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie :
www.mairie-hourtin.fr/agenda**

Culture, Animations, Sports

25ème Académie Internationale de Musique Hourtin Médoc

«Ces génies précoces»

Lundi 19 avril - 20h30

Concert de musique de chambre par les professeurs.

Participation libre

Eglise Sainte Hélène - Hourtin bourg

«Variations Glenn Gould»

Mercredi 21 avril - 15h00

Concert littéraire - Piano : Franck CIUP - récitant :

Jean-Yves CLEMENT

En partenariat avec l'UTLHM

Tarifs : 4,00 € et 7,00 €

Salle d'animation - Hourtin port

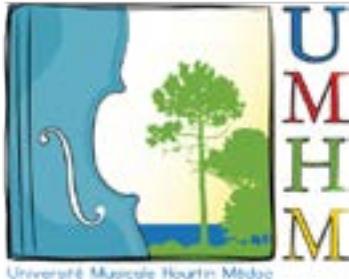
«Couleurs d'Espagne»

Jeudi 22 avril - 20h30

Concert de musiques de chambre par les professeurs

Participation libre

Eglise Sainte-Hélène - Hourtin bourg



«Scènes publiques, auditions»

Vend. 23 & Sam. 24 avril - de 10h00 à 18h00

Entrée libre

Salle d'animation et Grange aux jeux - Hourtin port

«Carte libre aux jeunes talents»

Vendredi 23 avril - de 19h00 à 22h00

concert - dégustation- vente, vins du Médoc «le Temple de Tourneyron»

Restaurant «la Pêcherie» - Hourtin port

Grand concert des jeunes talents

Samedi 24 avril - 20h30

Concert sous la direction de Fabrice LEROUX

Participation libre

Eglise Sainte-Hélène - Hourtin bourg

+ d'infos : www.musique-hourtin.com

Régates, sorties voile & sorties pêche

Ouverture de la saison nautique

samedi 1er mai

1ère sortie voile

Rdv 14h00 sur le ponton A du port

Départ à 15h00

Ouverture de la pêche

Sortie pêche

Samedi 22 mai

Début : 6h27 (lever du soleil)

Inscription gratuite pour les adhérents - 10,00 €/bateau pour les non-adhérents



«les 6h00 du CNHM» à la voile

Samedi 19 juin

RDV à 10h00 sur le ponton A du port

départ à 11h00

Inscription gratuite pour les adhérents - 10,00 €/bateau pour les non-adhérents

Sortie pêche

Samedi 26 juin

Début : 6h18 (lever du soleil)

Inscription gratuite pour les adhérents - 10,00 €/bateau pour les non-adhérents

TÉLÉTHON 2020 - un bilan positif !



La situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, ne nous a pas permis de réaliser pleinement l'édition 2020 du Téléthon. En raison de l'application des consignes sanitaires, les nombreuses animations conviviales et festives prévues par les associations ont dû être annulées.

Malgré cette situation, il faut retenir l'engagement de chacun de vous et de tous : particuliers, entrepreneurs, artisans, commerçants, professionnels de santé et associations grâce auxquels le montant récolté s'élève à plus de 6 500,00 €.

Certes, cela peut paraître faible par rapport à l'an dernier (13 101,00 €), mais cela reste une somme importante et contribue au développement des différentes recherches contre les maladies rares et les myopathies.

Le Comité de Pilotage du Téléthon remercie chacun d'entre vous pour vos dons dans cette situation compliquée.



Culture, Animations, Sports



CAP33 FAMILLES ET CAP33 JUNIORS SUR HOURTIN

La Commune s'est ré engagée auprès du Département sur la mise en place d'un «CAP33 familles» (15 ans et plus) et «CAP33 juniors» (10-14 ans), sur notre commune durant la saison estivale 2021.

Cap33 est une opération initiée par le Département en partenariat avec les communes, leurs associations, le Comité Départemental Olympique et Sportif ainsi que les Comités Sportifs Départementaux.

Il a pour objectif de proposer aux familles ou aux jeunes de plus de 15 ans et aux enfants de 10 à 14 ans, des activités sportives, culturelles et environnementales gratuites ou à moindre coût tout au long de l'été.

Séances de découvertes gratuites, animations plages, séances d'approfondissements, tournois et évènements animeront donc notre saison estivale cette année.

Hourtinais, Hourtinaises, à vos baskets !!!



APPEL A CANDIDATURE ANIMATEUR CAP 33 H/F



Contrat à Durée Déterminée 2 postes à pourvoir

Missions :

Au sein du dispositif CAP 33 (dispositif du Conseil Départemental de la Gironde), vous animerez durant l'été, diverses activités sportives (découvertes, perfectionnement, ainsi que des tournois), en direction d'un large public (+ de 15 ans et familles et 10-15 ans).

Profil :

Titulaire d'un diplôme type STAPS, BPJEPS, BEESAPT. Bonne connaissance du dispositif ou expérience similaire.

Compétences requises / Savoir-faire :

- Avoir une expérience multisports auprès de publics différents,
- Faire preuve d'aisance relationnelle pour la communication avec le public,
- Etre disponible, dynamique et faire preuve d'initiative,
- Avoir une bonne aptitude au travail en équipe,
- Permis B

Du 30 juin 2021 au 30 août 2021 : temps complet (35 h) 6 jours sur 7, du lundi au samedi, en fonction du planning des activités CAP 33.

Vous travaillerez sous la direction du Chef de Centre, en lien avec l'élu référent.

Envoyer CV et lettre de motivation à espacejeunesse@mairie-hourtin.fr



L'Union Sportive et Culturelle d'HOURTIN - son utilité

Créée en 1910 sous le nom de PRO PATRIA, l'association avait une vocation de formation militaire et sportive. La première et principale activité fut le football. Après la guerre 39-45, d'autres sections sportives se sont rattachées à l'Union Sportive d'Hourtin (USH), nouveau nom de l'association. Dans les années 60, l'association s'ouvre à la culture et devient l'USCH (Union Sportive et Culturelle d'Hourtin).

Les principaux intérêts de l'USCH aujourd'hui sont de fédérer les différentes sections, qu'elles soient sportives ou culturelles, et de centraliser les ressources afin :

- d'adhérer à une Fédération Omnisports unique et de bénéficier de ses avantages : pôle de formations, conseil juridique, convention collective et participation aux dispositifs nationaux,

- de gérer les tâches administratives de 30 sections regroupant plus de 1 000 adhérents, sous couvert d'un statut unique, coordonner le planning des activités, gérer les comptes bancaires dans une seule banque ainsi qu'un contrat d'assurance unique, élaborer et diffuser le livret d'informations, centraliser et consolider la comptabilité globale de l'USCH, rédiger et suivre les demandes de subventions ou aides départementales ou gouvernementales,

- d'établir les salaires de 17 salariés et gérer les contrats de travail en conformité avec la convention collective nationale de la Fédération,

- d'avoir un seul interlocuteur auprès de la mairie (convention pluriannuelle d'objectifs),

- d'intervenir dans les événements exceptionnels : COVID (maintien des salaires à 100%),

- d'organiser ou de participer à la préparation des manifestations municipales,

- d'avoir une seule régie publicitaire.

Toutes ces tâches étant centralisées, cela permet aux sections de pratiquer des tarifs plus compétitifs.

Le travail accompli par les bénévoles de l'USCH évite à la municipalité d'embaucher nombre de salariés, réduisant ainsi à moins de 10% (6.3%) la participation de la municipalité au budget de l'USCH.

A.L.S.H. Ados



DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES ENFANTS DE «L'ALSH LES PETITS LOUPS»

Grâce à l'investissement de la commune sur la professionnalisation des animateurs des centres de loisirs, les enfants de l'ALSH «les petits loups» bénéficient de séances de sports le mercredi, avec Alexis SANCHEZ, Animateur sportif «Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport».

Celui-ci étant actuellement en formation sous contrat d'apprentissage «CFA sport/ animation - Commune», il intervient sur les sports vacances ados, les mercredis ados, l'ALSH « les petits loups », et interviendra sur

le CAP33 FAMILLE ET JUNIOR durant la saison estivale. De belles perspectives pour le développement du sport sur notre commune.

SPORTS VACANCES ADOS DE FEVRIER

Du 8 au 12 février, l'Espace Jeunesse proposait ses vacances sportives, sous l'égide du Département. Le temps et le contexte sanitaire n'ont pas facilité le travail des éducateurs sportifs, Pierre LAGARDE et Alexis SANCHEZ.

En effet, le protocole sanitaire interdisant le sport en intérieur, nos éducateurs ont dû adapter tout le programme en extérieur alors que la météo était déplorable. L'inter centre traditionnel a lui aussi été adapté vers l'inter centre virtuel, en continuité de celui proposé durant les vacances d'automne.

Un grand merci à eux pour leur adaptabilité, ainsi qu'au Département et au collège de Hourtin pour la mise à disposition du plateau extérieur au gymnase.

Nous profitons également de remercier nos partenaires financiers pour notre minibus blanc, bien pratique pour nos déplacements avec les jeunes : *Plein Air Services, Yachting Médoc, La Caravelle, Le Boss du Service, Garage Dulucq, LD Couture, Carrefour contact, Les Ambulances du Lac, Les Saveurs du Médoc, Arcadia Constructions pour Hourtin et Alumédoc, Tinca, l'Auberge du Résinier, l'Arrêt minute, LN Coiffure, Garage Renom, Paul HAREL, LESPARRÉ Immo, Le Bateau Ecole, Bordelaise de Lunetterie, J.J VIGIER, Naturhouse.*



SPORTS VACANCES ADOS PRINTEMPS 2021



Les sports vacances ados du Printemps, en partenariat avec le Département se dérouleront

**du 12 au 16 avril
sur un fil rouge «Golf».**

INFORMATION VACANCES PRINTEMPS ET SAISON ESTIVALE

L'Espace Jeunesse sera fermé durant la seconde semaine des vacances de Printemps, ainsi que pendant la saison estivale.

Il n'y aura donc pas d'ALSH ados du 19 au 23 avril, ainsi que pendant les mois de juillet et août 2021.



Les couturières de la section USCH ont donné de leur temps pour la remise en état des draps des petits de l'école maternelle : un bel exemple d'action intergénérationnelle.

Merci à elles !

Action Sociale



MISE EN PLACE DE VISITES DE CONVIVIALITE

Le C.C.A.S. de Hourtin se mobilise pour :

- Lutter contre l'isolement de ses habitants,
- Favoriser le lien social, l'écoute et la solidarité.

Vous êtes ou vous connaissez une personne vulnérable ?

Contactez-nous :

06 13 55 33 06 ou freynet@mairie-hourtin.fr



L'association Soleil'Darité reprendra son rythme régulier de distribution de colis alimentaires la deuxième quinzaine d'Avril pour la 8ème année consécutive.

A ce jour, Soleil'Darité aide 23 familles représentant une cinquantaine de personnes. Rappelons que les critères d'éligibilité sont :

- Habiter Hourtin, être inscrit aux Restos du Coeur ou être bénéficiaire du RSA, ou être recommandé par des structures telle que le CCAS de la commune, la Croix Rouge ou le Secours Catholique.

Pour vous inscrire ou vous réinscrire, appeler Corine au

06 24 39 71 23 de 16 h à 20 h.

Par ailleurs, Soleil'Darité fait également des colis de dépannage pour contribuer à gérer des situations d'urgence et élabore des CV pour aider ses bénéficiaires dans leur processus de recherche d'emploi.



Le SMICOTOM intensifie le contrôle des bacs avant collecte

Le bac vert est dédié à la collecte des déchets alimentaires appelés biodéchets. Il a pour objectif de trier à la source les déchets de cuisine afin d'en faire du compost au lieu de les enfouir.

Il ne se substitue en aucun cas aux dépôts des déchets verts en déchèteries.



À mettre dans le bac :

- marc de café, sachets de thé,
- épluchures de fruits et de légumes
- coquilles d'oeufs,
- restes de repas,
- coquillages (huîtres, moules, bulots...),
- essuie-tout et mouchoirs en papier,
- cartons de pizza et hamburger souillés de nourriture.

Il est toléré de rajouter un peu de tonte et de feuilles mortes.

Déposez vos biodéchets dans les sacs fournis gratuitement par le SMICOTOM et jetez votre poche dans la poubelle verte.

20

6 rouleaux par an sont à retirer dans votre mairie.



À ne pas mettre dans le bac :

- toute votre tonte,
- de la terre,
- les tailles de haies,
- le sapin de noël,
- les branches d'arbres élaguées,
- des souches...

Les bacs présentant des erreurs seront refusés par le service de collecte.



Attention, ne tassez pas le contenu des bacs sinon ils ne peuvent pas être vidés.

L'expression de l'opposition municipale

Chères Hourtinaises, chers Hourtinais,

En ce début d'année, certains membres de notre équipe d'opposition «Pour Hourtin avec vous» ont remplacé des sortants que nous saluons bien chaleureusement. Maintenant, notre équipe est composée de Charlotte MORIZE, Magali DAGUERRE, Sylvie PETITJEAN, Christian BOURNIGAL, Daniel JAFFRELOT et Isabelle BERNARD.

La voix de l'opposition, contrairement à ce que certains pourraient croire est plus difficile à se faire entendre que celle de la majorité, mais nous l'acceptons, c'est la règle de la démocratie. Nos principaux relais se limitent au bulletin municipal, à la place qui nous sera réservée sur le site de la mairie et aux échanges directs lors de rencontres informelles. Nous souhaitons que dans les commissions et groupes de travail s'instaurent un véritable dialogue et une écoute qui ne pourront être que profitables à l'ensemble des citoyens de notre commune. Le travail en commission, outil de la démocratie locale, doit être privilégié et ne doit pas servir uniquement comme caution à des décisions prises en amont. En ce qui concerne les projets qui correspondraient à nos attentes, nous les voterons, et inversement nous voterons contre ceux qui ne correspondraient pas à nos valeurs et qui, à notre avis, seraient préjudiciables à la commune et à nos concitoyens.

S'agissant de la création d'un nouveau cimetière en dehors de l'agglomération, nous pensons que nos morts méritent le respect et que nous devons faciliter l'accès au cimetière aux conjoints, familles, amis et autres, des disparus qui, avec le temps, n'auront plus les moyens de se déplacer. L'éloignement du cimetière limitera et ne favorisera pas l'accompagnement à la dernière demeure lors des obsèques. Bien sûr, nous sommes conscients que pour tenir compte des contraintes législatives, il paraît difficile de trouver un terrain adéquat, mais le repos de nos proches ne vaut-il pas des recherches plus actives ?

Nous constatons un déboisement important sur les nouveaux lotissements. Nous sommes conscients qu'il est parfois difficile de maintenir des grands arbres sur des petites parcelles, mais il devient urgent de prévoir la conservation de certains arbres remarquables au niveau du PLU, si nous ne voulons pas que notre beau village ressemble à certaines tristes banlieues.

Un projet de création de «City Stade» nous a été présenté en conseil municipal. Nous sommes favorables à ce projet. Mais nous avons dû nous abstenir, comme quelques autres élus, car l'emplacement de ce dernier nous a été exposé le soir même, sans explication suffisante, en contradiction avec des données qui nous ont été communiquées et avec une exigence de réponse dans la minute !

Monsieur le Maire a lancé une réflexion sur le «terrain ANDRON» et l'implantation d'une résidence senior (RPA). Nous ne pouvons qu'y souscrire car une RPA avec un financement MSA faisait partie de notre programme. Donc nous travaillerons avec la majorité qui a fait bien ce projet. Peut-être qu'avec le temps la médiathèque (un des projets phare de notre campagne) fera partie des réalisations (et, bien sûr, nous soutiendrons aussi ce projet) !!!

En ce qui concerne la Covid 19, la vaccination lancée pour les plus de 75 ans pose un problème pour une partie de la population qui n'est pas toujours habituée à se servir de l'informatique, ou tout simplement ne possède pas d'ordinateur. Il faudrait que ces personnes soient accompagnées pour la prise de rendez-vous, pour se faire vacciner (à voir organiser des créneaux horaires en mairie). Tous les Hourtinais n'ont pas accès à internet et encore moins à facebook.

Nous continuerons ainsi à défendre l'ensemble des valeurs et les projets que nous avons portés durant la campagne. Nous sommes à l'écoute de toutes les personnes qui souhaiteraient nos avis, des informations sur les positions prises par l'équipe lors des conseils municipaux et échanger sur toutes leurs préoccupations liées à notre commune.

Le groupe «Pour Hourtin avec vous»

Nous répondrons à toutes les demandes personnalisées (pas anonymes !!) faites à l'adresse mail :
Contact : pourhourtinavecvous@gmail.com

Le carnet hourtinois

Naissances

Chloé LE MENEZ, le 8 décembre 2020,
Angel LETESSIER, le 4 janvier 2021,
Lissandro GUENTLEUR FALLA, le 7 février
Ambré RAMOS ROCHAS, le 12 février.

Mariage

Marielle DUMAS-DELAGE & Christian PRADINAT,
le 27 février.

Décès

Bernard HOCDET, le 12 décembre 2020,
Jean-Paul ROUSSET, le 9 janvier 2021,
Micheline AUJEAU née MAU, le 14 janvier,
Gérard LACROIX, le 18 janvier,
Jacqueline LECOURSONNOIS née DÉO,
le 27 janvier,
Evelyne BARBE née MAZURKIEVIC, le 4 février,
Jean Christophe FLORENTY, le 5 février,
Andrée LACROIX née LAURENT, le 16 février,
Alain BENTITOU, le 17 février,
Jean Paul TEYSSIER, le 17 février,
Marie Annick SEVILLA née DUCOURNEAU, le 9 mars,
Noëla PAGANO née DUPOUY, le 11 mars.

BON À SAVOIR



CHAT DOMESTIQUE, CHAT ERRANT Que dit la loi ?

Depuis le 1er janvier 2012, l'identification des chats domestiques est obligatoire. Seule l'identification du chat à l'aide d'une puce électronique ou d'un tatouage est reconnue par la législation. Le collier, quant à lui, n'est pas validé officiellement pour identifier votre animal, sans compter qu'il peut être dangereux quand il se trouve à l'extérieur.

Depuis le 1er janvier 2015, les chats «errants» peuvent être stérilisés et identifiés à l'initiative de l'association de protection animale de la commune où ils se trouvent, ou par la mairie du même lieu si il n'y a pas d'association locale, puis relâchés à l'endroit où ils ont été capturés.

Compte-tenu de ces données, l'association «Les Matous vagabonds» œuvre depuis janvier 2019 sur la commune, avec le soutien du maire, avec pour objectif de gérer la population des chats errants, dans le respect de la loi et du bien-être animal, et en prenant en compte les attentes des habitants.

Quand un chat errant est signalé, l'association vérifie en 1er lieu s'il est identifié. Si il l'est, elle prévient son propriétaire. (les coordonnées de la personne doivent être à jour : tél et adresse). Si ce n'est pas le cas, il est signalé sur le facebook de l'association ainsi que sur le site bon plan Hourtin-Naujac, en vue de chercher son éventuel propriétaire. (la dite association peut le capturer même s'il est identifié si elle juge qu'il est en danger).

Sans résultat de cette recherche, l'association fait identifier et stériliser le chat errant et l'inscrit au nom de l'association. S'il est sociable et adoptable, elle le propose à l'adoption après un délai légal de détention. Sinon, après avoir été stérilisé et identifié, le chat est relâché sur son lieu de capture et nourri sur place, ce qui en fait un chat libre.

Propriétaires de chats, soyez responsables !

L'identification est primordiale pour votre animal car elle permet :

- de pouvoir le déclarer perdu ou volé auprès des organismes compétents,
- de le retrouver et de le récupérer beaucoup plus rapidement en cas de perte,
- de faciliter toutes les démarches administratives et d'éviter les litiges.

Identifiez-le pour le protéger !

**Association Les Matous Vagabonds 33990
Siège Social : 38 rue de Nichotte -
HOURTIN 06.77.24.96.60 / 06.78.78.42.23**



La section langues de l'USCH recherche une ou des personnes en capacité de donner des cours de langue espagnol castillan pour les niveaux débutants et confirmés.

Les élèves sont des adultes, les cours se font sur la base d'une heure par semaine, par niveau.

Renseignements auprès de Cécile HERVOIS, Présidente de la section : 06.98.42.32.41

Infos pratiques

MAIRIE de HOURTIN

du lundi au jeudi : 9h00/12h00 et 15h00/17h00
 le mardi : 9h00/12h00
 le vendredi : 9h00/12h00 et 15h00/18h00
 Télécopie :
Site internet : www.mairie-hourtin.fr
 courriel : population@mairie-hourtin.fr

Service urbanisme

Accueil du public principalement sur RV & réception
 téléphonique : uniquement le matin du lundi au vendredi : 9h/12h

Police municipale

Office de Tourisme Médoc Atlantique
Communauté des Communes Médoc Atlantique
 courriel : accueil@ccmedocatlantique.fr

Permanences en Mairie

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Point Service CAF : Lundi 15h/17h et jeudi 9h/12h

Assistance sociale

- Conseil Départemental de la Gironde
 Maison Départementale de la solidarité et de l'insertion Pauillac - sur RV (mardi) 9h30 à 12h00)*

Infodroits

sur RV : 3ème jeudi de chaque mois

Permanences - Espace Jeunesse

(rue des Ecoles)
Mission Locale du Médoc - jeunes de 16 à 25 ans
 sur RV * : vendredi 9h/16h30

Enfance et Jeunesse

Crèche/halte garderie "les Petits Mousses"
 A.L.S.H. (accueil de loisirs) "les Petits Loups"
 et Accueil Périscolaire
 Relais Assistant Maternelle

A.L.S.H. Ados
 mercredis et vacances

Ecoles

Ecole Elémentaire
 Collège Jules Chambrelnant

Pompiers

Gendarmerie Lacanau
 Gendarmerie saisonnière
 Bureau de Poste
 Croix rouge
 Restaurant du cœur
 Secours Catholique

Divers

Annexe Centre d'essai et de mesure
 Capitainerie
 Catéchèse
 Cinéma
 Déchèterie
 Maison Forestière des Genêts
 Musée
 S.M.I.C.O.T.O.M.
 Union Sportive et Culturelle Hourtin

* Présents à la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire)

05.56.73.28.43

05.56.73.28.44

05.56.73.28.45

06.77.02.35.09

05.56.03.21.01

05.57.70.11.97

05.56.73.28.43

05.56.73.21.60

05.56.45.25.21

05.56.41.06.12

05.56.01.40.99

05.56.73.02.55

06.89.14.29.79

06.75.28.86.61

05.56.09.93.08

05.56.09.12.63

05.56.09.12.52

05.57.17.07.60

05.56.09.26.57

36.31

05.56.73.88.71

05.56.73.88.73

06.86.53.36.88

05.57.17.49.00

06.33.56.91.66

05.56.03.52.36

05.56.09.23.23

05.56.73.83.28

05.56.09.15.67

05.56.09.39.90

05.56.73.27.40

05.56.09.17.99

vos professionnels de santé sur doctolib.fr

Santé

Ambulances du Lac * 05.56.41.46.77
 Clinique Mutualiste du Médoc (Lesparre) 05.56.73.10.00
Maison de Santé Pluridisciplinaire 05.56.73.73.10

Pharmacie Lagrave

05.56.09.11.22

Laboratoire d'analyses médicales

05.56.09.12.31

Médecins *

Dr Pradet 05.56.09.12.85
 Dr Cararo 05.56.41.31.78
 Dr Caucheteux (Ostéopathe) 05.56.73.53.83
 Dr Brunet 05.56.73.53.80

Cabinets dentaires

Dr Chazé 05.56.09.14.85

Cardiologue *

Dr Ahmed Yahia 06.23.89.30.17

Infirmières

Cabinet : Mme Guignon * 06.79.40.12.42
 Cabinet : Mmes Souliers/Cappe * 06.15.87.21.33
 Mme Dupiech 06.38.85.60.66

Kinésithérapeutes *

Mmes Lenain-Birot/Claveleau/Hello 05.56.09.18.76
 Mmes Orrit-Gautier/Sirac 05.56.09.12.36
 MM. Kieffer/Nunes/Vergé

Gynécologue

Dr Leng * 05.56.73.73.10

Ophtalmologue

Dr Cousin * 05.56.73.53.84

Orthophoniste

Mme Alexandre 05.56.09.25.63

Orthoptiste

M. Adrien * 06 47 51 67 35

Podologue-Pédicure

Mme Vidal 06.16.20.17.95
 M. Leclerc * 05.56.73.53.81
 Mme Bellet-Bosse * 05.56.73.53.81

Ostéopathes

M. Robinson (Etiopathé) 05.56.09.19.98
 Mme Bénard 06.74.94.34.38
 M.Ballion 06.75.51.10.28
 Mme Roland 06.20.01.48.31

Chiropractien

M. Picolet 05.56.09.25.04

Vétérinaire

Dr Thong 05.56.73.60.69

Psychologue clinicienne-Psychothérapeute

Mme Dufour (Psychologue) * 06.63.98.67.14

Mme Sécula 06.10.03.70.17

Dietéticienne-nutritionniste *

Mme Lesny 06.88.58.50.36

Sage-femme/Ostéopathe*

Mme DUDON-BIGNE (sur RV) 07.86.38.38.74

Directeur de la publication : Jean-Marc SIGNORET

Responsable Rédaction : Stéphane MARGALEF

Secrétaire de Rédaction : Corinne TARDITZ BELLARD

Impression : ÉdiPublic

Comité de Rédaction : commission «communication»

Professionnels et Particuliers

CENTRALE A BÉTON
VENTE DE GRANULATS

OUVERT
DU
LUNDI AU VENDREDI



5 RUE DES FICAIRES
HOURTIN
05.56.09.24.05
06.12.99.61.80
06.20.63.29.73

Travaux Agricoles Forestiers



Professionnels et Particuliers

5 rue des Ficaires
Hourtin

jls.sa@wanadoo.fr
05.56.09.24.05
06.20.63.29.73

- Travaux d'entretien : Abattage d'arbres – Elagage – Dessouchage
- Nettoyage de parcelles Forestières
- Empierrement de pistes
- Travaux d'aménagement d'allée...